



## Déclaration

### Délivrée par Père Georges Karim BADR

Je, Père George Karim BADR déclare, au titre du droit de réponse légalement consacré, ce qui suit :

Certains médias locaux ont publié de fausses nouvelles, des diffamations, des calomnies et des accusations à mon encontre, notamment en ce qui concerne la publication de prétendues décisions de me priver de mon rang sacerdotal, à travers lequel j'ai consacré ma vie et servi les pauvres et les nécessiteux.

Et face à ce torrent de crimes et d'erreurs interdits par la loi,

Je déclare publiquement mon rejet et ma condamnation d'une façon inhabituelle en me privant de mon droit le plus fondamental, à savoir le droit de la défense, contre la campagne trompeuse qui n'est digne que de ses extorqueurs et de ceux qui n'ont pas hésité à fermer leurs oreilles et leurs portes à tout moment face à leurs frères nécessiteux, **vu qu'à ce jour, je n'ai été informé d'aucune décision, sujette de son contenu, d'aucune autorité**, ce qui me provoque à avertir toute personne, présente ou à venir, qui serait tentée de publier tout ce qui nuit à mon dignité et mauvaise réputation.

Et je confirme que je poursuivrai ma vocation au sacerdoce et à la mission ensemble au service de chaque être humain, quelle que soit la gravité de la persécution à mon encontre, et enfin et surtout, et face à un tel comportement, je n'hésiterai pas à poursuivre légalement les auteurs de ces crimes, quel que soit leur statut, qu'il s'agisse de l'auteur, du partenaire, de l'interférant ou du provocateur devant les tribunaux compétents.

Je me réserve le droit d'une révision judiciaire de tous les aspects de ces nouvelles, étant le bon arbitre pour réfuter ces mensonges et calomnies et rendre à chacun son droit.

Beirut, le 27 septembre 2022.

**Père Georges Karim BADR**

(Signature)

